UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

MASTER PARCOURS ARCHITECTURE, VILLE, PAYSAGE : HISTOIRE ET PATRIMOINE (AVP)(FI)

Master Histoire de l'art

Le parcours « Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine » (AVP) offre une formation unique en France, qui concerne l'ensemble de la production architecturale, urbaine et paysagère mondiale, du Moyen âge à nos jours. Il aborde les œuvres bâties ou dessinées, les acteurs de leur conception et de leur histoire, ainsi que les pratiques pédagogiques, les théories et les discours, les représentations et les différents types de médiatisation (de l'imprimé à l'exposition et au numérique) qui leurs sont relatifs.

Infos pratiques

Composante : École d'histoire de l'art & d'archéo. de la Sorbonne (EHAAS)

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

Campus : Galerie Colbert

En savoir plus :

Site internet de l'Ecole d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne

https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/nos-formations/masters/masters-histoire-lart/master-architecture-ville-paysage-histoire-et

Présentation

Objectifs

Le parcours « Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine » (AVP), par l'équilibre qu'il propose entre enseignements spécialisés et ouvertures chrono-thématiques, donne les outils intellectuels, méthodologiques et scientifiques nécessaires à l'étude de l'architecture, de la ville et du paysage, domaines qui entretiennent un lien de nécessité avec la société et qui renvoient à une historiographie spécifique.

La formation encourage à développer des approches socio-culturelles, particulièrement adaptées à la nature des objets étudiés. Elle prévoit en outre des stages de pré-professionnalisation qui permettent de consolider les savoir-faire et compétences acquis par la formation et qui favorisent l'insertion professionnelle des diplômés.

Savoir-faire et compétences

Le parcours AVP forme à la recherche scientifique dans le champ de l'histoire de l'art et des sciences du patrimoine, et plus largement à l'étude, à la gestion et à la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Le parcours AVP donne accès à tous les programmes d'échange de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (UFR 03), tant en M1 qu'en M2.

L'année de M1 propose un socle commun visant à l'acquisition de compétences transversales en ce qui concerne les enjeux et méthodes de l'histoire de l'architecture, de la ville et du paysage ainsi que le droit du patrimoine et de la culture (UE 1), tout en permettant aux étudiants de se spécialiser grâce à des séminaires disciplinaires proposant des approches chrono-thématiques (UE 2) et tout en maintenant une ouverture vers d'autres champs d'expression plastique ou d'autres aires chrono-culturelles (UE 3) à travers le très vaste choix de séminaires de spécialité de l'UFR 03, de l'Antiquité au monde contemporain.
Outre un enseignement de langue vivante (UE 3) et une expérience professionnelle (stage de 175 heures, UE 5), l'année comprend la rédaction d'un mémoire de recherche original (UE 6) sur un sujet inscrit dans le périmètre scientifique de la mention et concerté avec un directeur de recherche choisi au sein de l'UFR 03. Ce mémoire donne lieu à soutenance.

Un stage obligatoire de 5 semaines (en M1) permet aux étudiants de réfléchir à leur projet professionnel, de s'enrichir d'une expérience dans le milieu de leur choix et d'établir des contacts dans le monde culturel.
Les enseignants partagent également avec les étudiants leur expérience dans le domaine de l'exposition et de la recherche.

Les + de la formation

Le parcours AVP est la seule formation universitaire de niveau master à proposer un parcours spécifique à l'histoire de l'architecture, de la ville et du patrimoine dans une double approche historique et patrimoniale.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Responsables pédagogiques de la formation :

Mme Eléonore MARANTZ et M. Jean-Philippe GARRIC
MasterAVP@univ-paris1.fr

Gestionnaires administratifs de la formation :

Master 1 : Mme Nadine RENAUDIN
masters1ufr03@univ-paris1.fr

Master 2 : M. Denis GARDENET
masters2ufr03 @ univ-paris1.fr

Admission

Conditions d'admission

Le M1 « Architecture, Ville, Paysage » est accessible à tout étudiant titulaire d'un diplôme de grade licence dans le domaine SHS, ALL et DGE, en particulier les licences d'histoire et d'histoire de l'art et archéologie, mais aussi le diplôme de premier cycle de l'École du Louvre ou d'une École nationale supérieure d'architecture (Ensa).
La formation est aussi accessible via le dispositif de VAE (pour tous les détails, voir le site de la Formation Continue Panthéon-Sorbonne), mais n'est pas proposée en alternance, ni à distance.

Le M2 « Architecture, Ville, Paysage » est accessible de droit aux étudiants ayant achevé un M1 « Architecture, Ville, Paysage » ou, par candidature externe et selon les places disponibles, aux étudiants ayant achevé un M1 dans un autre parcours des mentions « Patrimoine et musées » et « Histoire de l'art » ou d'une autre mention de master compatible, tant français qu'étranger.

Modalités d'inscription

L'admission des étudiants en M1 se fait exclusivement à travers le dépôt d'une candidature sur l'application www.monmaster.fr selon le calendrier défini chaque année.
Lors du dépôt de candidature, il est nécessaire de :

- Présenter un projet de recherche correspondant aux thématiques de ce parcours de master, à savoir : le

patrimoine architectural, urbain et paysager : histoire, cultures, théories et doctrines, pratiques professionnelles, politiques publiques, enjeux
- Présenter un projet professionnel dans le domaine de la recherche, de la valorisation ou de la gestion du patrimoine architectural, urbain et paysager
- Fournir la preuve d'un niveau de langue C1 (pour les étudiants titulaires d'un diplôme délivré dans une autre langue que le français)

Les étudiants relevant de la plateforme Etudes en France ne pourront pas candidater en M1 en 2025/2026.

Pour les étudiants ayant achevé un M1 dans un autre parcours de la mention « Histoire de l'art » ou d'une autre mention de master compatible, l'admission en M2 se fait exclusivement à travers le dépôt d'une candidature en ligne sur la plateforme locale eCandidat selon le calendrier défini chaque année.

En M2, les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire étranger (y compris extra-européen) présentent une candidature dans les mêmes conditions, selon le même calendrier et selon les mêmes procédures que les étudiants titulaires d'un diplôme français.

Aucune candidature en M1 ou en M2 ne sera acceptée après les dates d'ouverture de la plateforme ou en dehors de cette procédure.

Les candidats en reprise d'études (ayant interrompu leurs études universitaires depuis plus de deux ans) doivent en parallèle être accompagnés par le Bureau de la reprise d'études et/ou de la Validation des acquis.

Et après

Poursuite d'études

- Doctorat. Les candidatures sont à déposer auprès de l'école doctorale d'archéologie (ED 112) ou d'histoire (ED 113) après accord d'un enseignant-chercheur accrédité et selon les procédures propres à ces instances.
- Certificat européen en Cultural Heritage est également envisageable dans le cadre d'une cotutelle de thèse au sein de l'alliance UNA Europa à travers le parcours Una-Her-Doc.
- Il est également possible de compléter la formation par des cursus dans le domaine de l'urbanisme, de la médiation et du management culturel, de l'archivistique ou du tourisme.

Insertion professionnelle

Le master « Patrimoine et musées » est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP34848), qui atteste des compétences transmises au terme de la formation à travers une série de blocs de compétences normalisés.

Parmi les métiers ou fonctions accessibles aux diplômés, citons notamment :

- Enseignant / chercheur : université, Cnrs, école d'architecture (France et étranger)
- Conservateur du patrimoine (Inp), attaché de conservation ou assistant de conservation
- Divers métiers en lien avec l'étude, la protection et la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager (Ville de pays d'art et d'histoire, service du patrimoine, offices du tourisme, service des Monuments historiques, service de l'Inventaire, etc.)
- Chargé de collections
- Commissaire d'exposition
- Régisseur d'exposition / de collections
- Chargé de l'inventaire et du récolement
- Etudes architecturales et urbaines
- Emplois dans la médiation culturelle pour des collectivités ou des professionnels du patrimoine

Programme

Organisation

L'année de M1 propose un socle commun visant à l'acquisition de compétences transversales en ce qui concerne les enjeux et méthodes de l'histoire de l'architecture, de la ville et du paysage ainsi que le droit du patrimoine et de la culture (UE 1), tout en permettant aux étudiants de se spécialiser grâce à des séminaires disciplinaires proposant des approches chrono-thématiques (UE 2) et tout en maintenant une ouverture vers d'autres champs d'expression plastique ou d'autres aires chrono-culturelles (UE 3) à travers le très vaste choix de séminaires de spécialité de l'UFR°03, de l'Antiquité au monde contemporain.
Outre un enseignement de langue vivante (UE 3) et une expérience professionnelle (stage de 175 heures, UE 5), l'année comprend la rédaction d'un mémoire de recherche original (UE 6) sur un sujet inscrit dans le périmètre scientifique de la mention et concerté avec un directeur de recherche choisi au sein de l'UFR 03. Ce mémoire donne lieu à soutenance.

L'année de M2 voit le prolongement de cette organisation. La diminution du volume d'enseignement (UE 1 : séminaire de spécialité ; UE 2 : deux séminaires complémentaires ; UE 3 : langue vivante) et le caractère désormais optionnel du stage permettent à l'étudiant de se concentrer sur son projet de recherche personnel et la rédaction du mémoire de recherche (UE 4), prélude éventuel à une candidature en doctorat.

Master 1ère année Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine (AVP) (FI)

Master 2ème année Recherche Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine (AVP)(FI)

Semestre 3

UE1 : Spécialité	**16 crédits**	
Histoire de l'architecture à la période contemporaine		21h
UE2 : complémentaire	**12 crédits**	
L'art du projet		24h
Méthodologie actualité de la rech en hist de l'architecture		21h
UE3 : Langues		
Langues		

Semestre 4

UE1 : Spécialité	**3 crédits**	
Histoire de l'architecture à la période contemporaine		21h
UE2 : complémentaire	**3 crédits**	
Actualité de la recherche en histoire de l'architecture		21h
L'art du projet		24h
Stage	3 crédits	175h
UE3 : Mémoire	**24 crédits**	
Mémoire	24 crédits	